PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Les opérateurs dénoncent une réglementation obsolète

Selon le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la production pharmaceutique nationale tourne à un rythme de 8 à 30% seulement. Cette déclaration n'a pas manqué de faire réagir les opérateurs en pharmacie qui ont dénoncé une réglementation qui ne répond pas aux attentes des producteurs.

F. Zohra B. Alger (Le Soir) -Intervenant en marge des 5es Rencontres internationales de pharmacie d'Alger, M. Nabil Mellah, secrétaire général de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (UNOP), a pointé un doigt accusateur sur la direction de la pharmacie, précisant que les investisseurs sont livrés à eux-mêmes depuis l'année 2004 et n'ont pas bénéficié de mesures de soutien. «Les responsables déclarent que l'investissement est ouvert aux industriels, mais les procédures sont contraignantes et il faut deux années au minimum pour que les investissements aboutissent», a déclaré M. Mellah, précisant que la réglementation relative à la production pharmaceutique est obsolète et que l'UNOP appelle, depuis cinq années, à l'enregistrement massif des produits. 27 % des produits enregistrés dans la nomenclature sont fabriqués localement, expliquera le secrétaire général de l'UNOP, exigeant que ce taux soit revu à la hausse.

Dénonçant, par ailleurs, des «aberrations» dans la réglementation, M. Mellah notera qu'un environnement mis à niveau et une formation adéquate sont nécessaires pour le développement de l'industrie pharmaceutique. Les opérateurs proposeront aussi d'organiser des réunions de concertation avec la tutelle. Selon les statistiques avancées lors de la rencontre organisée par le Conseil de l'ordre des pharmaciens d'Alger, 1 000 produits ont été enregistrés au 31 décembre 2008 par les producteurs locaux, à leur tête le groupe Saidal.

Intervenant le docteur Touafek soulignera, pour sa part que l'Agence du médicament a été créée dans les textes seulement sans qu'il n'y ait de décret exécutif à ce jour. L'intervenant mettra aussi l'accent sur l'existence d'autres structures qui assurent les mêmes fonctions que celles assignées à l'Agence nationale du médicament. Il appellera enfin l'Etat «à s'impliquer davantage dans une logique d'arbitrage du marché et de ne pas se contenter d'une politique palliative».

Lors de la rencontre, les participants ont fait un état des lieux des réformes en cours. Seront, par ailleurs, dénoncées les pratiques de certains opérateurs qui utilisent des techniques de promotion douteuses.

Il sera de ce fait recommandé d'encadrer la promotion médicale par une réglementation précise et adaptée. L'Ordre des pharmaciens propose ainsi la mise en place d'une charte de la visite médicale en Algérie. Les pharmaciens suggéreront aussi de compléter la réglementation existante concernant la vente des psychotropes, et ce, en vue d'assurer une meilleure traçabilité de ces produits tout au long du circuit du médicament et de mieux authentifier la prescription médicale.

Selon les intervenants, des pharmaciens ne s'approvisionnent même plus en psychotropes, et ce, au détriment des malades qui se retrouvent privés de traitements.

F.-Z. B.

Congrès international de neurosciences du Laboratoire Slancom-Université d'Alger

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Université d'Alger, le Laboratoire des sciences du langage - neurosciences - communication (Slancom), le Palais de la culture Moufdi-Zakaria et la Société algérienne d'orthophonie organisent, au Palais de la culture, les 20 et 21 juin 2009, un congrès international sur le thème des neurosciences.

La problématique essentielle de cette manifestation consiste à hisser la réflexion sur les sciences humaines et sociales en Algérie au niveau international. En effet, à partir des années 1960, depuis le développement des sciences de la communication, le critère social ne suffit plus pour rendre valablement compte du comportement humain. Le comportement est déterminé par l'intelligence et les cognitions (dont le siège est le cerveau), qui sont les vecteurs de l'autonomie, de la capacité de décider, de manager, de régler les problèmes, bref, de surmonter toutes sortes de crises sociales. Ainsi, à travers quatre séances plénières, d'éminents chercheurs en provenance de laboratoires et d'hôpitaux français, espagnols, marocains, tunisiens et égyptiens, d'institutions éducatives, de départements de diverses universités, de laboratoires de biologie, deç services hospitaliers algériens, débattront, au cours de ces deux journées, de thèmes très variés qui couvrent diverses spécialités dont le dénominateur commun est la compréhension des structures et des mécanismes physiologiques cérébraux, à l'origine du comportement normal ou pathologique, le tout, dans la perspective d'en développer le soin. La pensée pluridisciplinaire, soutenue par les technologies actuelles, sera à l'heure du débat scientifique. Les discussions tourneront autour de 13 conférences plénières, 56 présentations orales et 70 posters ayant pour objet la confrontation de résultats de recherches fondamentales en neuro sciences, depuis la biologie moléculaire et cellulaire, le corrélat anatomo-clinique, jusqu'à la thérapie et la rééducation neuropsychologiques, en passant par la compréhension de la communication, sans en omettre la traductologie, la didactique et les troubles y attenant (troubles de la mémoire dans les maladies neuro-dégénératives, autisme, stress, dépression, pathologie vocale dans ses aspects acoustiques, handicap mental, aphasies, observations faites de l'apport des technologies modernes comme la neuro-imagerie, l'informatique et les NTIC).

La grande nouveauté dans cette rencontre est la mise à contribution massive de jeunes chercheurs algériens, qui, à travers 50 posters organisés, le deuxième jour, en une séance intitulée «Portes ouvertes nationales sur le magistère d'orthophonie - Résultats de 22 ans», mettront en lumière la contribution, aux côtés des sciences biologiques et médicales, des sciences humaines dans la genèse, la création et le développement des neurosciences en Algérie. Enfin, une table ronde sur la formation de base en neurosciences avec, comme objectif, celui de créer une licence LMD, réunira biologistes, médecins-psychiatres, pédiatres, neurologues, rééducateurs, psychologues, pédagogues, linguistes et orthophonistes. De plus amples informations (programme, résumés, inscriptions…) sont fournies sur le site de la Faculté des sciences humaines et sociales – Université d'Alger : fshs.univ-alger.dz (sans les 3 «w»).

Nacira Zellal, directrice du Laboratoire Slancom – Université d'Alger

PARTENARIAT MFEP/MPTIC

Un programme de formation pour développer l'usage des TIC

Une commission mixte, MFEP/MPTIC, chargée de promouvoir et de développer des formations qualifiantes de courte durée dans les métiers des TIC, a été mise en place, hier à Alger. Censé consolider le développement et l'usage des TIC, le programme de formation verra son lancement officiel en octobre 2009.

Il s'agirait, selon le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El Hadi Khaldi, d'un nouveau programme de formation diplômante ayant un rapport direct avec les métiers des PTIC. «Une formation qualifiante de courte durée, six mois ou un peu moins, sanctionnée par un certificat de qualification professionnelle». Pour sa concrétisation, le ministère des Postes et des Technologies de l'information apportera sa contribution.

Celle-ci sera effective dans la création d'emplois dans le domaine des TIC et des services. Aussi, cette initiative permettra de promouvoir la formation continue au profit des travailleurs du secteur de la formation professionnelle, à travers des recyclages, des mises à niveau, perfectionnements et validation des acquis professionnels. Par ailleurs, le ministre des PTIC, Hamid Bessalah, soutient que son secteur accompagnera la mise en œuvre de sa politique d'amélioration du service au citoyen. Il parle également de la généralisation de l'administration électronique (E-administration), qui, selon lui, nécessite le déploiement d'une ressource humaine importante.

Dans ce sens, on projette de maintenir l'emploi existant, en consolidant le niveau de compétitivité de la main-d'œuvre nationale, en créant de nouvelles offres d'emplois en diversifiant les services aux citoyens. La commission aura, entre autres, à évaluer le potentiel d'emplois susceptibles d'être créés dans le domaine des TIC durant la période 2010/2014 dans les secteurs publics et privés, et d'élaborer les programmes de formation. A noter, par ailleurs, que le secteur des PTIC mise particulièrement sur la formation de masse.

Destinée au grand public, celle-ci drainera un nombre important de fonctionnaires, de jeunes n'ayant pas le niveau requis, de femmes au foyer et femmes rurales. Dans un premier lieu quelque 3 000 fonctionnaires profiteront de cette formation.

Wassila Z.

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN ALGÉRIE

Les précisions de SNC Lavalin Maghreb

La société canadienne SNC Lavalin a indiqué, dans un document transmis à notre rédaction, qu'elle exerce «ses activités dans le cadre légal et réglementaire tel qu'exigé par les autorités algériennes et figurant dans le contrat de marché signé avec le maître de l'ouvrage». Réagissant à un article publié en date du 12 mai 2009 sous l'intitulé «Main-d'œuvre étrangère exerçant en Algérie : La ruse des compagnies étrangères», le P-dg de SNC Lavalin, M. Esber Bitar, a indiqué : «Notre société n'intervient dans aucun projet dans la localité de Blida et qu'au contraire, recruter le plus de main-d'œuvre fait partie de nos priorités.» Le signataire de la précision cite en exemple «le projet de Koudiat Acerdoun dont notre entreprise est chargée, les travaux sont réalisés par une main-d'œuvre à 90% locale dont le nombre a atteint 1500 ouvriers toutes catégories confondues».

A. B.

CONFLIT ARCELOR MITTAL

Dépôt de plainte contre Aïssa Menadi

Une plainte pour l'ouverture d'une enquête sur le fonds social et les activités qui lui sont liées a été déposée hier, au niveau du tribunal d'El Hadjar (Annaba), par le porte-parole des travailleurs du complexe Arcelor Mittal, Smaïl Kouadria.

Selon un communiqué signé par ce dernier et adressé à la presse, il est précisé que cette plainte intervient conformément au point n° 1 de la résolution adoptée par l'assemblée générale des travailleurs de cette entreprise, convoquée par le secrétaire général adjoint du syndicat, Smaïl Kouadria, désigné porte-parole des travailleurs, depuis le rassemblement du 10 mai courant tenu à l'intérieur du complexe et qui avait regroupé près de 4 000 travailleurs. Le dépôt de cette plainte a recueilli 5 242 signatures de travailleurs du complexe qui en compte 7 200, précise le document, qui fait état de la désignation d'un avocat agréé près la Cour suprême et au conseil d'Etat pour l'aboutissement de cette plainte, couvrant la période allant de l'avènement du partenariat de Sider avec l'indien Ispat, jusqu'à ce jour, soit près de 9 ans. Durant cette période, le fonds social était géré par des proches de Aissa Menadi, secrétaire général du syndicat de l'entreprise et actuellement député indépendant de Annaba. Dans ce même communiqué, Smaïl Kouadria réitère son appel aux travailleurs les exhortant à «être mobilisés pour maintenir l'entreprise en activité et améliorer la production(…) conditions pour mettre les jalons nécessaires, en vu d'asseoir durablement la démocratie syndicale et mener à bien le processus de renouvellement qu'on s'est fixé ensemble». Pour rappel, le complexe Arcelor Mittal d'El Hadjar vit ces derniers temps un conflit ouvert, mettant aux prises deux parties, conduites par Aissa Menadi et Smaïl Kouadria. Cette situation conflictuelle a amené le premier responsable de la Centrale syndicale, Sidi Saïd, à dépêcher, il y a quelques jours, deux émissaires, Tayeb Hmarnia et Salah Adjabi, pour essayer de trouver un terrain d'entente entre les deux parties.

A. Bouacha